



RECHERCHE DE PARTENARIATS SUISSES en Slovaquie

Deuxième contribution suisse – Programmes du SECO «Tourisme durable et biodiversité»



Deuxième contribution suisse à certains États membres de l'UE

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et la Direction du développement et de la coopération (DDC) mettent en œuvre conjointement la deuxième contribution suisse à la cohésion de CHF 1,1 milliard, adoptée par le Parlement en 2021. Les programmes menés jusqu'en 2029 dans les 13 pays membres les plus pauvres de l'UE constituent un investissement dans la sécurité, la stabilité et la prospérité en Europe. Ils visent à renforcer la cohésion et à réduire les inégalités économiques et sociales dans l'UE. Avec cette contribution, la Suisse renforce et approfondit ses relations bilatérales avec les Etats partenaires de l'UE et avec l'UE dans son ensemble. En complément du crédit-cadre Cohésion, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) met en œuvre des mesures complémentaires (CHF 200 millions).

Les États partenaires sont responsables de la sélection, de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes de coopération («use of country-system»). Un service national de coordination supervise les questions stratégiques de chaque programme national en étroite collaboration avec la Suisse. Les ministères compétents et leurs partenaires sont les principaux responsables de la mise en œuvre.

Programmes «Tourisme durable et biodiversité»

Le SECO soutient dans trois pays des programmes visant à promouvoir le tourisme durable et à renforcer la biodiversité dans les zones protégées et les parcs régionaux. Une partie des fonds est allouée à des projets d'infrastructure, l'autre partie à des mesures conceptuelles et à des projets de formation. Il s'agit des programmes suivants:

- Slovaquie: "Promoting Sustainable Tourism and Strengthening Biodiversity in Protected Areas": amélioration de la résilience des parcs nationaux et des zones protégées par 1) des mesures favorisant le développement de l'offre de tourisme durable; 2) des mesures de protection spécifiques pour la promotion et la conservation de la biodiversité (CHF 22,8 millions).
- République tchèque: "Sustainable tourism and enhancing biodiversity": 1) Amélioration de la gestion des flux de visiteurs dans les parcs nationaux; 2) Création de corridors paysagers et de réseaux d'eau continus (CHF 38,4 millions).
- Bulgarie: "Visitor infrastructure and sustainable use of National Park": des projets d'infrastructure efficaces sur le plan énergétique sont réalisés dans le parc national de Rila dans le cadre d'une réorientation stratégique de la planification des visites, auxquels s'ajoutent la promotion d'un tourisme plus durable et la protection de la biodiversité (CHF 15 millions).

Promotion des partenariats suisses

L'un des objectifs de la Suisse dans la mise en œuvre des programmes est d'apporter des compétences suisses innovantes. Cela passe notamment par l'implication de partenaires suisses sélectionnés pour leur savoir-faire spécifique. En règle générale, il s'agit de petites coopérations qui sont certes indemnisées, mais qui reposent en même temps sur un intérêt institutionnel mutuel pour une coopération bilatérale internationale.

Dans le programme slovaque, un partenariat avec la Haute école spécialisée zurichoise en sciences appliquées a déjà été identifié en ce qui concerne les mesures et le développement de l'offre de tourisme durable. Le ministère slovaque des investissements, du développement régional et de l'informatisation, en collaboration avec le ministère slovaque de l'environnement, lancera dans les prochaines semaines un appel d'offres public afin de recevoir des propositions de projets appropriées pour le pilier «mesures de protection spécifiques pour la promotion, la conservation et le renforcement de la biodiversité ». Le montant total de cet appel d'offres s'élève à environ CHF 3 millions, un projet individuel se situant entre CHF 200'000 et 500'000. Il est prévu que les institutions slovaques soumettent des propositions de partenariats possibles avec des institutions suisses lors de la soumission des projets. Le SECO part donc du principe que diverses institutions slovaques, de différents tailles, pourraient être intéressées par de tels partenariats. Afin de canaliser au mieux ces demandes potentielles de la Slovaquie, les ministères slovaques compétents et le SECO collaborent avec le «Réseau des parcs suisses». Cette association faîtière des parcs suisses a une longue expérience en matière de transfert de connaissances et d'échange d'expériences dans le domaine de la nature et du paysage et est en contact avec les partenaires concernés dans tout le pays. En raison de la procédure d'appel d'offres ouverte, il est possible que des institutions slovaques s'adressent directement à des institutions suisses avec une demande correspondante.

N.B. En République tchèque et en Bulgarie également, certains partenariats avec des acteurs suisses sont envisagés dans les domaines cités. La République tchèque a déjà lancé un appel d'offres dans ce sens. Si d'autres mandats importants devaient être attribués, ils feraient l'objet d'un appel d'offres public.



Gestion des demandes de partenariats en provenance de la Slovaquie

Conformément au mandat du Conseil fédéral et du Parlement, le SECO tient à promouvoir les partenariats susmentionnés. Il est toujours conscient que de telles coopérations ne peuvent pas être imposées. Les institutions suisses sont bien entendu libres de décider si et comment elles souhaitent réagir à d'éventuelles demandes de la Slovaquie. La décision de conclure un éventuel partenariat dans le cadre du programme de coopération en Slovaquie incombe également entièrement aux institutions elles-mêmes. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le présent document, qui vise à mieux cerner les demandes éventuelles de la Slovaquie. Les dépenses des partenaires suisses sont indemnisées selon les tarifs en vigueur.

Le SECO et le Réseau des parcs suisses se tiennent volontiers à disposition pour tout renseignement complémentaire. S'il existe une disposition de principe ou un intérêt pour un tel partenariat, les institutions suisses peuvent d'ores et déjà s'annoncer.

Des informations de fond sont disponibles sur les liens suivants:

- [Deuxième contribution suisse](#)
- [Accord-cadre y compris l'annexe avec la Slovaquie](#)
(Aperçu du programme de l'annexe p. 5-6)
- [Accord-cadre y compris Country-Specific Set-up avec la République tchèque](#)
(Aperçu du programme CSS p. 7-8)
- [Accord-cadre y compris annexe avec la Bulgarie](#)
(Aperçu du programme de l'annexe p. 17-18)

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Contribution suisse aux États membres de l'UE / Cohésion
Petra Widmer
Gestionnaire de programme
petra.widmer@seco.admin.ch | +41 58 463 05 42

Réseau des parcs suisses

Nadja Urfer
Responsable coordination tourisme
n.urfer@parks.swiss | +41 31 381 10 71